

BULLETIN D'INSCRIPTION REGISTRATION FORM



DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ NOUS !

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS / PERSONAL INFORMATION

Nom / Last name:	Adresse en France / Address in France:
Prénom / First name:	
Date de naissance / Date of Birth:	
Lieu de naissance / Place of Birth:	
Profession / Profession:	Adresse à l'étranger / Address abroad:
Nationalité / Nationality:	
Sexe / Sex:	
Courriel / Email:	
Téléphone / Phone number:	

INSCRIPTION AUX COURS ET ACTIVITÉS / REGISTRATION FOR COURSES AND ACTIVITIES

Date / Period: _____

Niveau supposé en français / Assumed Level in French (A0, A1, A2, B1, B2, C1) : _____

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ALLIANCE FRANCAISE STRASBOURG EUROPE ? HOW DID YOU HEAR ABOUT ALLIANCE FRANCAISE STRASBOURG EUROPE?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> Site internet / Website | <input type="radio"/> Bouche-à-oreille / Word of mouth | <input type="radio"/> Organismes de formation (entreprises, Pôle Emploi...) / Training organisation |
| <input type="radio"/> Brochure / Information leaflet | <input type="radio"/> Réseaux sociaux / Social networks | <input type="radio"/> Autre(s) à préciser / Other (to be specified) |
| <input type="radio"/> Alliance Française dans mon pays / Alliance Française in my country | <input type="radio"/> Presse / Press | |

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS ? WHAT MOTIVATES YOU ?

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Etudes / Studies | <input type="radio"/> Conjoint / Partner |
| <input type="radio"/> Loisirs / Leisure | <input type="radio"/> Autre(s) à préciser / Other (to be specified) |
| <input type="radio"/> Objectifs professionnels / professional goals | |

+33 (0)3 88 75 62 55
accueil@afstrasbourg.eu
8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg
www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française
Strasbourg Europe

L'expérience d'un réseau international



DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ NOUS !

CONFIRMATION D'INSCRIPTION REGISTRATION CONFIRMATION

FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont valables pendant un an pour toute nouvelle inscription. Les personnes ayant suivi des cours dans une autre Alliance Française en France durant la même année civile sont dispensées de frais d'inscription (justificatif à fournir).

ANNUAL REGISTRATION FEES

The enrollment fee are valid for one year and for one person. Students who were enrolled in another Alliance Française in France during the same calendar year do not need to pay enrolment fees (on presentation of documentary evidence).

60 €

MODE DE RÉGLEMENT / PAYMENT METHOD

PAR VIREMENT BANCAIRE / BANK TRANSFER

Les frais bancaires occasionnés par les virements internationaux sont à la charge de l'étudiant. Merci de faire figurer votre nom sur l'ordre de virement ainsi que la mention « sans frais pour le bénéficiaire ».

Bank charges incurred by international transfers are at the student's expense. Please include your name on the transfer order and indicate the mention "without charges for the beneficiary".

Société Générale - Strasbourg Université
8 place Brant, F-67000 Strasbourg Code
IBAN : FR76 30003 02372 00050019089 52
SWIFT : SOGEFRPP

PAR CHÈQUE FRANÇAIS UNIQUEMENT / FRENCH CHEQUE (FOREIGN CHEQUES ARE NOT ACCEPTED)

À l'ordre de l'Alliance Française Strasbourg Europe.

Payable to the Alliance Française Strasbourg Europe.

PAR CARTE BANCAIRE / CREDIT CARD

EN ESPÈCES / CASH

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accepter de paiement en espèces dépassant les 1 000 €.

For security reasons, we cannot accept any payment in cash exceeding 1 000 €.

JE DÉCLARE / I DECLARE THAT

Avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (voir ci-après).

I have read and understood the General Terms and Conditions of Sale (See conditions below).

Avoir fourni copie de mon attestation d'assurance Responsabilité civile.

I have supplied a copy of my certificate of civil responsibility insurance.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Alliance Française Strasbourg Europe. En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat.

The information collected is required for registration. They are the object of a computer processing and are exclusively intended for our secretariat. Pursuant to the General Data Protection Regulation (GDPR), you may exercise your rights to access or modify your personal data. If you would like to exercise this right and obtain access to information that concerns you, please see our secretariat.

JE CONSENS À DONNER MON ACCORD POUR / I GIVE MY CONSENT TO

L'utilisation de mes données personnelles pour le seul usage de l'Administration de l'Alliance Française Strasbourg Europe.

The processing of my personal data for use only by the Administration of the Alliance Française Strasbourg Europe.

L'utilisation de mon image.

The use of my image.

Fait à / Place:

Signature / Signature:

Le / Date:

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



Alliance Française

Strasbourg Europe

L'expérience d'un réseau international



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2019

1. CONDITIONS D'ADMISSION

- 1.1 Il faut avoir 18 ans révolus ou 16 ans avec une autorisation parentale.
- 1.2 Pour les non débutants, le niveau est déterminé par un test écrit en ligne ou en présentiel et un test oral par skype ou en présentiel. Le test est obligatoire avant toute intégration dans les cours.
- 1.3 Toute inscription suppose l'acceptation de la charte de l'étudiant.

2. TITRE DE SEJOUR / VISA

- 2.1 Les personnes souhaitant s'inscrire à l'Alliance Française depuis leur pays doivent tenir compte de la législation en vigueur, différente selon que le pays appartient ou non à la Communauté Européenne.
Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france>
- 2.2 Après validation de sa fiche d'inscription, l'étudiant doit effectuer le paiement des frais d'inscription (60 €) et du montant de la préinscription (environ 25% du montant total des cours, selon la durée choisie). Il reçoit un certificat de préinscription lui permettant d'effectuer les démarches pour sa demande de VISA à l'ambassade de France ou de titre de séjour auprès de la Préfecture. Attention : Seul un visa étudiant peut-être prolongé en France. L'Alliance Française ne peut être tenue pour responsable des difficultés d'obtention de visa ou de titre de séjour.

3. ASSURANCES

Chaque étudiant doit être assuré contre les risques maladie, accident, et responsabilité civile. S'agissant de l'assurance Responsabilité Civile, une attestation doit être fournie à l'administration de l'Alliance Française au moment de l'inscription.

4. CALENDRIER DES COURS

- 4.1 L'Alliance Française fonctionne par sessions de 20 jours, les tarifs sont forfaitaires.
- 4.2 Les jours fériés sont rattrapés dans la limite d'un jour férié par session.
- 4.3 L'inscription en cours (intensifs ou extensifs) est possible pour une durée d'une semaine minimum et de neuf mois maximum, en fonction du niveau déterminé par le test d'entrée.
- 4.4 Les cours intensifs se déroulent du lundi au vendredi le matin de 9 heures à 13 heures.
- 4.5 Les cours extensifs ont lieu les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30.
- 4.6 Les dates de sessions pour débutants (cours intensifs ou extensifs) sont précisées dans le calendrier et doivent être impérativement respectées. Pour des raisons pédagogiques, les étudiants débutants ne peuvent pas intégrer de cours en milieu de session. Pour les autres niveaux, l'intégration est possible en cours de session.

5. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

5.1 Pour les inscriptions individuelles

- 5.1.1 Les frais d'inscription s'évaluent à 60 €. Ils sont valables pendant un an pour toute nouvelle inscription. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.
- 5.1.2 Les personnes ayant suivi des cours dans une autre Alliance Française en France durant la même année civile sont dispensées de frais d'inscription (justificatif à fournir).
- 5.1.3 Le paiement du solde doit se faire au plus tard 2 semaines avant le début des cours. Aucun accès aux cours ne sera autorisé sans ce paiement dans les délais indiqués.
- 5.1.4 Les groupes sont constitués de 8 à 16 personnes. L'inscription sera validée dans la limite des places disponibles. Inversement en cas d'effectifs insuffisants, un cours peut être annulé. Dans le cas où un autre cours ne pourrait être proposé, le montant du cours sera intégralement remboursé.
- 5.1.5 Pour les parcours de 3 mois, le montant total est payable avant le début des cours. Le tarif intègre une réduction de 10 % sur la totalité des cours.
- 5.1.6 L'administration se réserve le droit de modifier les tarifs, dates ou formules des cours sans préavis.
- 5.1.7 Les frais bancaires pour les transactions hors Union Européenne sont à la charge de l'étudiant.
- 5.1.8 Le matériel pédagogique n'est pas compris dans le prix du cours. Il est possible de l'acquérir auprès de l'Alliance Française (vente à prix coûtant).
- 5.1.9 Les cours particuliers sont soumis à des conditions spécifiques qui sont communiquées avant l'inscription ou à la demande.
- 5.1.10 Le paiement des examens se fait au moment de l'inscription.

5.2 Pour les tiers payants (entreprises, organisations, Alliances Françaises et toute autre entité juridique)

L'inscription peut se faire par correspondance (courriel ou courrier postal) ou sur place. Pour que l'inscription soit valable, il faut effectuer les formalités suivantes :

- 5.2.1 Prendre connaissance des Conditions Générales d'Inscription et renvoyer le formulaire d'inscription daté et signé. Ceci vaut pour engagement de la prise en charge intégrale des frais de formation et d'hébergement.
- 5.2.2 Pour les non débutants, renvoyer le test de niveau.
- 5.2.3 Un devis sera établi par l'Alliance Française. Avant validation, le tiers payant peut demander une seule fois la modification du séjour prévu.
- 5.2.4 Après validation par le tiers payant, l'Alliance Française envoie le certificat de préinscription ainsi que les informations concernant l'hébergement le cas échéant. Les options du séjour sont alors définitives. La demande de changement supplémentaire entraînera un surcoût de 30 €.

- 5.2.5 Les conditions de report, d'annulation et de remboursement sont identiques à celles des étudiants individuels mais la restitution se fera au profit du tiers payant.

6. ASSIDUITE ET PONCTUALITE

- 6.1 L'étudiant est tenu d'assister au cours avec assiduité. Une attestation de présence peut lui être délivrée à la fin de son séjour sur demande.
- 6.2 Les absences aux cours non justifiées ne sont ni rattrapées, ni remboursées.
- 6.3 Toute absence doit être signalée à l'administration.
- 6.4 Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure sauf cas exceptionnel. Concernant les cours du soir, l'accueil étant fermé à partir de 19h, aucun accès au cours ne sera possible au-delà.
- 6.5 En cours du matin, les arrivées tardives pourront être refusées par le professeur afin de ne pas perturber le travail en cours.

7. PROLONGATION DE COURS

- 7.1 Pour les étudiants souhaitant se réinscrire, le paiement doit impérativement être effectué 1 semaine avant le démarrage de la nouvelle session de cours. La réinscription sera effectuée sous réserve de disponibilité du cours.
- 7.2 Les étudiants qui souhaitent bénéficier des réductions accordées pour toute nouvelle inscription doivent se réinscrire pour une session entière.

8. REPORT, REMBOURSEMENT, ANNULATION, RECLAMATION

Toute demande de report ou de remboursement doit être faite par écrit, avec un justificatif.

Tout report de cours doit s'effectuer obligatoirement dans les 12 mois suivant la date initiale de début de cours.

Aucun report n'est accepté si la totalité du cours n'est pas payée.

8.1 Avant le début du cours

- 8.1.1 Pour annuler ou modifier le séjour, il faut prévenir la Direction par écrit au plus tard 2 semaines avant le début des cours. En cas d'annulation, le montant de la préinscription sera retenu sur le remboursement sauf cas de force majeure*.
- 8.1.2 Les inscriptions effectuées en ligne ou par mail donnent lieu à un droit de rétractation pendant 7 jours à compter du jour de commande, sauf si les cours ont commencé.
- 8.1.3 En cas de non-obtention de visa, ni les frais de dossier (60 €), ni le montant de la préinscription du 1^{er} mois ne pourront être remboursés (frais administratifs).

8.2 Après le début des cours

- 8.2.1 Toute session de cours commencée est due pour la durée prévue par l'étudiant lors de l'inscription.
- 8.2.2 En cas d'absences répétées non justifiées ou de départ anticipé non autorisé par la Direction, aucun report de cours, ni remboursement ne seront effectués.
- 8.2.3 Aucune modification de la durée du séjour n'est possible, sauf cas de force majeure* (soumis à l'appréciation de la Direction). Selon les cas, la session commencée reste due et le montant de la préinscription pourra être retenu sur le remboursement. Par ailleurs, la tarification sera réajustée selon la durée effective des cours suivis.
- 8.2.4 Si l'étudiant a obtenu un visa d'entrée sur le territoire français ou une carte de séjour avec le certificat de préinscription de l'Alliance Française, il doit suivre les cours pour la durée prévue et la formule indiquée sur le certificat. A défaut, l'Alliance Française sera dans l'obligation de prévenir la Préfecture : pref-etranangers-titresdesesejour@bas-rhin.gouv.fr.

8.3 Réclamation

Pour toute réclamation, merci de compléter le formulaire de réclamation disponible à l'accueil ou en téléchargement sur notre site internet dans la rubrique Foire aux Questions.

9. HEBERGEMENT

- 9.1.1 Un délai de 2 semaines est nécessaire pour réserver un hébergement.
- 9.1.2 Un forfait de 35 € sera demandé pour toute recherche et réservation d'hébergement.
- 9.1.3 La recherche d'hébergement est faite après réception du paiement des cours et sous réserve de disponibilités.
- 9.1.4 L'étudiant devra contacter directement la famille dont les coordonnées figurent sur le courrier de confirmation pour préciser ses horaires d'arrivée 8 jours à l'avance.
- 9.1.5 Le « Règlement de l'hébergement en famille d'accueil » devra être retourné signé à l'Alliance Française 8 jours avant le début du séjour.

(* Cas de force majeure :

Maladie de l'étudiant (présentation d'un certificat médical) ou des ascendants ou descendants directs.
Décès d'un membre de la famille (ascendants ou descendants directs).
Embauche (contrat de travail).
Autres cas à l'appréciation de la Direction.

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française

Strasbourg Europe



1. CONDITIONS OF ADMISSION

- 1.1 Students must be at least 18 years old, or 16 with parental consent.
- 1.2 Non beginners have to take a written positioning test on-line or at the Alliance Française. Oral skills are evaluated during the first day of class, or during a Skype interview with the pedagogical staff.
- 1.3 All inscription involved the acceptance of the training contract.

2. RESIDENCE PERMIT / VISA

- 2.1 Students who wish to enroll at the Alliance Française from their own country must consider the local legislation, which may vary according to whether the country belongs to the European Union or not.
For more information: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france>
- 2.2 After acceptance of the registration form, the student must pay the administration fee (60€) and the pre-registration (25% of the courses prices regarding the duration of the courses). The Alliance Française provides an pre-registration certificate for visa or residence permit process. Attention: Only the student visa can be extended in France. The Alliance Française is not responsible if the student do not get his visa.

3. INSURANCE

Students must take out an individual insurance covering all the risks of his trip and his stay. The Alliance Française does not take care of the insurance procedures. .

4. COURSE CALENDAR

- 4.1 Courses are for 20 days and each course fee is fixed.
- 4.2 Bank holidays are made up by the the limit of 1 per session.
- 4.3 For the intensive general courses, the minimum duration of enrollment is one week and the maximum is nine months, according to the result of the positioning test.
- 4.4 The intensive general courses take place Monday to Friday, from 9am to 1pm.
- 4.5 Extensive courses take place Tuesdays and Thursdays from 6:30pm to 8:30pm.
- 4.6 Complete beginners sessions (intensive and extensive courses) are specified in the course calendar and must be respected. For pedagogical reasons, the beginners students can not attend the courses in the middle of a session. For all the others levels, it is possible to enroll the courses during the session.

5. REGISTRATION AND PAYMENT TERMS

5.1 For individual registrations

- 5.1.1 For any course and duration, enrollment fee are about 60,00€. They are valid for one year and for one person.
- 5.1.2 Students who were enrolled in another Alliance Française in France during the same calendar year do not need to pay enrollment fees (on presentation of documentary evidence).
- 5.1.3 Fees have to be paid 2 weeks before the starting date at the latest.
- 5.1.4 Class numbers: there are 8 to 16 students per group, registration is subject to availability. Inversely, the Alliance Française can cancel a course if there is not enough registered students. If another course cannot be offered, the course fee will be refunded.
- 5.1.5 For an enrollment for a Path A, the entire amount of the fee is payable before the beginning of the courses. The price includes 10% of reduction on the entire amount.
- 5.1.6 The organization reserves the right to make changes to prices, dates and courses without prior notice.
- 5.1.7 Bank charges are at the expense of the students (applicable for students outside of the Euro zone).
- 5.1.8 Teaching equipment's are not included in the fees and can be bought at the Alliance Française.
- 5.1.9 Private lessons are subject to specific terms which are communicate before the registration or available on demand.
- 5.1.10 Exam fees are to be paid upon registration.

5.2 For third-party payers registrations (companies, organizations, Alliances Françaises or other legal entities)

The registration can be made at the Alliance Française or by email or postal mail. For a registration to be valid, the third-party payers have to carry out the following formalities:

- 5.2.1 Read the Terms and Conditions and send back the registration form with date and signature. Upon signing the later, the third-party payer accepts the responsibility of the payment of all tuition and accommodation fees. .
- 5.2.2 For not complete beginners students, send back the positioning test.
- 5.2.3 The Alliance Française will provide you a quotation. Before signing the quote, the third-party payer can ask once and only once for the stay options to be modified.
- 5.2.4 Once the quotation is accepted and signed, the Alliance Française sends the enrollment certificate and accommodation details if applicable. The stay options are then definitive. Any further modification will be charged 30€.

- 5.2.5 Report, cancellation and refund terms are the same as for individual students, but the money will be refunded to the third-party payer, not to the student.

6. ATTENDANCE AND PUNCTUALITY

- 6.1 Students have to attend classes regularly. They will receive an attendance certificate at the end of the course.
- 6.2 Unjustified absences to courses won't be catch up, or reimbursed.
- 6.3 Absences must be reported to the administration.
- 6.4 Students have to be on time (except in exceptional circumstances). About extensive course: the office is closed from 7 p.m. No access to the building will be allowed beyond this hour.
- 6.5 About intensive course: teacher may refuse students who are late, in order to respect the work in progress.

7. COURSE EXTENSION

- 7.1 Students who want to extend the duration of their course have to pay at least 1 week before the beginning of the new session. The acceptance of the new reregistration is subject to availability of the course.
- 7.2 Students who want to get discounts granted to any reregistration must pay for a complete session.

8. REPORT, CANCELLATION, REFUND POLICY RECLAIM

For any report or refund request, a written demand has to be sent, with a justificative document.

Any deferral has to be processed within the 12 months following the course initial starting date.

No rescheduling is accepted without complete payment of the course fees.

8.1 Before the beginning of the course

- 8.1.1 To cancel or modify a registration, a written request addressed to the Director has to be sent two weeks before the starting date of the course at the latest. In case of cancellation, the amount of the pre-registration will be retained on the refund (except in any case of force majeure*).
- 8.1.2 Registrations made by mail or online leads to a right of cancellation of 7 days from the date of the order, unless the classes have already started.
- 8.1.3 If a visa cannot be obtained, neither the administration fee (60€), nor the pre registration fee of the first month, will be refunded (administrative costs).

8.2 After the beginning of the course

- 8.2.1 Any ongoing session is due for the period booked by the student at the time of the registration.
- 8.2.2 In the case of repeated absence or early departure without authorisation from the Director, no rescheduling or refund will be applicable.
- 8.2.3 The modification of the duration is not accepted except in case of force majeure (subject to the appreciation of the Director). Depending on the case, the session which has already begun remains due and the amount of the pre-registration may be retained from the refund amount. Moreover, the pricing would be adjusted according to the actual duration of the course.
- 8.2.4 If students obtained their entry visa or resident permit using the AF certificate, they must follow the course for the time period and according to the option mentioned on the certificate. In case of non-attendance the prefecture will be informed: (pref-etrangers-titresdesjour@bas-rhin.gouv.fr).

8.3 Reclaim

For any reclamation, please fill the form available to the reception desk, or download it on our website in the "FAQ" section.

9. ACCOMODATION

- 9.1.1 You have to book your accomodation at least 2 weeks in advance.
- 9.1.2 The amount of 35€ will be requested for administration costs.
- 9.1.3 The booking will be done only after payment, and subject to availability.
- 9.1.4 Contact with the host family must be made at least 8 days before arrival in order to give them your arrival dates and times. The host family's contact details are on the certificate of accomodation provided by the Administration.
- 9.1.5. A signed copy of the "Host family accomodation conditions" must be returned to the Alliance Française at least 8 days before arrival.

(* Case of force majeure:

Student's sickness or any relative (medical certificate to be sent).
Relative's death.
Employment (employment contract to be sent).
Other cases (subject to the appreciation of the Director).

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française

Strasbourg Europe

COURS DE FRANÇAIS GÉNÉRAL GENERAL FRENCH COURSES



SESSIONS D'UN MOIS
DU DÉBUTANT AU CONFIRMÉ

A1 A2 B1 B2 C1

COURS DE FRANÇAIS GENERAL (DE JANVIER À DÉCEMBRE – SESSION DE 4 SEMAINES, SAUF SEPTEMBRE, SESSION DE 3 SEMAINES)
GENERAL FRENCH COURSES (JANUARY TO DECEMBER – 4 WEEK SESSION, EXCEPT IN SEPTEMBER, 3 WEEK SESSION)

COURS COURSE	PRIX PRICE	PRÉINSCRIPTION PRE-REGISTRATION FEES	✓
COURS INTENSIFS DU MATIN (CIM) 80 heures sur 1 session de 4 semaines du lundi au vendredi de 9:00 à 13:00 <i>Morning Intensive Course</i> Monday to Friday from 9:00 to 13:00 80 hours over 1 session of 4 weeks	805,00 €	201,25 €	
PARCOURS A (Cours Intensifs du Matin) 240 heures sur 3 sessions de 4 semaines du lundi au vendredi de 9:00 à 13:00 <i>Path A</i> Monday to Friday from 9:00 to 13:00 240 hours over 3 sessions of 4 weeks	2 173,50 €	603,75 €	
COURS EXTENSIFS DU SOIR (CES) 16 heures sur 1 session de 4 semaines les mardi et jeudi de 18:30 à 20:30 <i>Evening Extensive course</i> Tuesday and Thursday from 18:30 to 20:30 16 hours over 1 session of 4 weeks	176 €	55 €	
PARCOURS B (Cours Extensifs du Soir) 48 heures sur 3 sessions de 4 semaines les mardi et jeudi de 18:30 à 20:30 <i>Path B</i> Tuesday and Thursday from 18:30 to 20:30 48 hours over 3 sessions of 4 weeks	475 €	165 €	



La préinscription (25 % du prix du cours) est à payer pour réserver son cours et obtenir un certificat de préinscription.
Le solde est à payer avant le début des cours.

*Pre-registration fees (25% of the course price) is to be paid to book a course and obtain a pre-registration certificate.
Balance to be paid before the first day of class.*

À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTES DEMANDES COMPLÉMENTAIRES
AT YOUR SERVICE FOR ANY ADDITIONAL REQUESTS

Vous avez une question sur notre offre de cours ou vous avez besoin d'un renseignement supplémentaire pour préparer votre arrivée à l'Alliance Française Strasbourg Europe.

Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner pendant votre parcours.

N'hésitez pas à nous contacter au +33 (0)3 88 75 62 55 ou par mail à accueil@afstrasbourg.eu

You have any question about our course offer or you need additional informations to prepare for your arrival at the Alliance Française Strasbourg Europe. Our staff is available to help you during your course. Do not hesitate to contact us by phone at +33 (0)3 88 75 62 55 or by email at accueil@afstrasbourg.eu

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française

Strasbourg Europe

L'expérience d'un réseau international



COURS SPÉCIFIQUES / SPECIFIC COURSES

COURS À LA DEMANDE POUR GROUPES CONSTITUÉS (8 À 16 PERSONNES) COURSES ON DEMAND FOR LARGE GROUPS (8 TO 16 PERSONS)

COURS COURSE	PRIX PRICE	✓
FRANÇAIS GÉNÉRAL General French	110 €/heure 110 €/hour	
FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES French for specific purposes	140 €/heure 140 €/hour	
FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ French speciality course	150 €/heure 150 €/hour	
FRANÇAIS DE LA DIPLOMATIE 16 heures sur 1 session de 4 semaines (Sessions en janvier, avril, juillet et octobre) les lundi et mercredi de 18:30 à 20:30 French for diplomacy 16 hours over 1 session of 4 weeks (Sessions in January, April, July and October) Monday and Wednesday, 18:30-20:30	300 € 300 €	
FORMATION DE FORMATEURS 1 ou 2 semaines Teacher training 1 or 2 week	Se renseigner Please contact us	

COURS À LA DEMANDE POUR MINI GROUPES (2 À 7 PERSONNES) COURSES ON DEMAND FOR SMALL GROUPS (2 TO 7 PERSONS)

COURS COURSE	PRIX PRICE	✓
FRANÇAIS GÉNÉRAL General French	100 €/heure 100 €/hour	
FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES French for specific purposes	130 €/heure 130 €/hour	
FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ French speciality course	140 €/heure 140 €/hour	

COURS SUR MESURE (COURS PARTICULIERS) TAILOR-MADE COURSES (PRIVATE LESSONS)

COURS COURSE	PRIX PRICE	✓
FRANÇAIS GÉNÉRAL General French	60 €/heure 60 €/hour	
FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES French for specific purposes	75 €/heure 75 €/hour	
FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ French speciality course	85 €/heure 85 €/hour	

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française

Strasbourg Europe

L'expérience d'un réseau international

ATELIERS THÉMATIQUES D'ÉTÉ 2019 (NIVEAU A1/A2 OU B1/B2) 2019 SUMMER THEMATIC **WORSHOPS** (LEVEL A1/A2 OR B1/B2)

ATELIER WORSHOP

PRIX
PRICE



LA CUISINE ET LES VOYAGES

Du 1er au 12 juillet | 6 heures réparties sur 2 semaines

les mardi et jeudi de 14:00 à 15:30

70 €

Cooking and travelling

From 1st to 12th of July | 6 hours over 2 weeks

Tuesday and Thursday from 14:00 to 15:30

MÉDIAS ET JOURNALISME

Du 15 au 26 juillet | 6 heures réparties sur 2 semaines

les mardi et jeudi de 14:00 à 15:30

70 €

Medias and journalism

From 15th to 26th of July | 6 hours over 2 weeks

Tuesday and Thursday from 14:00 to 15:30

CHANSONS FRANÇAISES ET CINÉMA

Du 29 juillet au 9 août | 6 heures réparties sur 2 semaines

les mardi et jeudi de 14:00 à 15:30

70 €

French songs and movies

From 29th of July to 9th of August | 6 hours over 2 weeks

Tuesday and Thursday from 14:00 to 15:30

THÉÂTRE

Du 12 août au 23 août | 6 heures réparties sur 2 semaines

les mardi et jeudi de 14:00 à 15:30

70 €

Theater

From 12th to 23rd August | 6 hours over 2 weeks

Tuesday and Thursday from 14:30 to 15:30

+33 (0)3 88 75 62 55

accueil@afstrasbourg.eu

8 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

www.afstrasbourg.eu



af

Alliance Française

Strasbourg Europe

L'expérience d'un réseau international